




**TARIF QUOTIENT FAMILIAL**  
**ATELIER 1 JOURNEE**  
**2023**

1/1

Le quotient familial est calculé 2 fois par an, le 1er janvier et le 1er avril.  
Pour connaître le montant de votre quotient familial Caf, connectez-vous à [votre dossier en ligne](#) sur le site Internet de la Caf, en renseignant votre numéro d'allocataire Caf ainsi que votre mot de passe. Vous aurez alors la possibilité d'imprimer ou de télécharger sur votre ordinateur une attestation de quotient familial depuis votre espace sécurisé.  
Pour cela, cliquez sur les rubriques suivantes : Mon compte > Demander une attestation > De paiement et de quotient familial.

 <b>Quotient familial Tarif 2023</b>	<b>TARIF ATELIER une journée (€)</b>
>1000 €	70
entre 801 et 1000 €	60
entre 601 et 800 €	49
entre 401 et 600€	39
entre 301 et 400€	28
< 301	18

Votre tarif est calculé selon votre quotient familial au moment de votre inscription.  
L'attestation de la CAF est à nous retourner par mail à l'adresse [bonjour@maisonbartimee.fr](mailto:bonjour@maisonbartimee.fr) ou vous sera demandée au démarrage de l'atelier

Nous remercions tout particulièrement les fondations et les mécènes qui soutiennent la Maison Bartimée et permettent la mise en place de tarifs aménagés selon les quotients familiaux.